

Depuis Juillet 1977, les véhicules « A » Année modèle 1978 sont commercialisés

VEHICULE	Moteur 435 cm ³ * 24 CV	Moteur 602 cm ³	
		* 26 CV	* 32 CV
2 CV Spécial 2 CV 4 Camionnette 250	X		
2 CV 6 Méhari { 2 places { 2 + 2 Camionnette 400		X	
Dyane Ami 8 { Berline { Break { Service			X

* Chevaux DIN

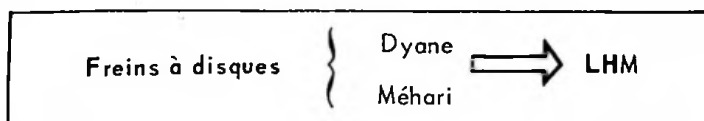
LES MODIFICATIONS TECHNIQUES IMPORTANTES SONT :

- Montage des freins à disques sur Dyane et Méhari
- Ceintures à rétracteur sur Berline et Break
- Calandre démontable sur Méhari

I. FREINS A DISQUES

Depuis Juillet 1977, les véhicules Dyane et Méhari sont équipés, en série, de freins à disques.

Attention : Le liquide de frein employé pour ces véhicules est du liquide minéral



T.S.V.P.

Le 20 Juillet 1977

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

A

Tous Types

MODÈLES 1978

Modifications

DETAIL DES MODIFICATIONS

A - Partie mécanique

Bien que de nombreux éléments soient identiques à ceux équipant l'AMI 8, l'orientation des blocs de freinage est inversée, c'est-à-dire : dispositif du frein de secours vers l'avant du véhicule.

a) Bloc de freinage - frein principal :

- Disque : identique à l'AMI 8
 - Diamètre du disque 244 mm
 - Epaisseur d'origine 7 mm
 - Epaisseur minimum 4 mm
 - Voile maximum 0,2 mm
 - Différence d'épaisseur maximum 0,02 mm
- Etrier : diffère de l'étrier AMI 8 par la position de la vis de purge
 - Diamètre du piston 42 mm
 - Filetage Norme ISO (M 10 pas 100) pour le raccord du tube d'alimentation,
- Plaquettes : identiques à l'AMI 8
 - Surface d'une plaquette de frein principal 22 cm²

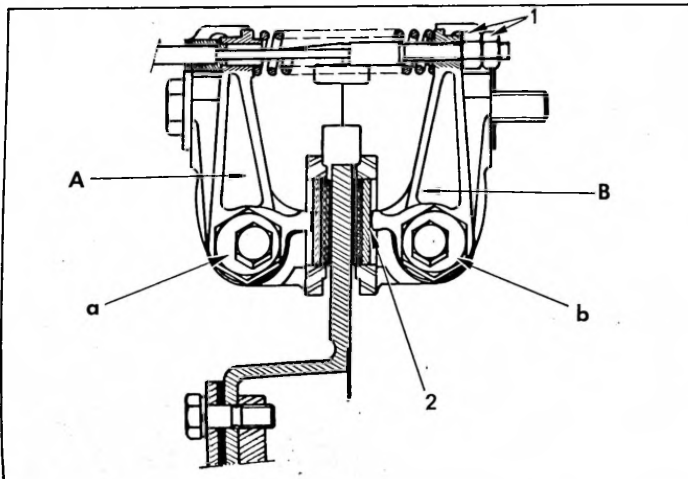
b) Bloc de freinage - frein de secours :

Identique à AMI 8,

- Surface d'une plaquette de frein de secours 7 cm²

Le réglage du frein de secours est similaire à celui préconisé dans le Manuel MAN 006821 de la GS (Op. G. 454-0).

- Câble de frein à main détendu en desserrant les écrous (1), et les leviers (A et B) en butée, régler les excentriques (a et b) de façon à obtenir entre le talon (2) du levier et la plaquette un jeu de 0,1 mm.

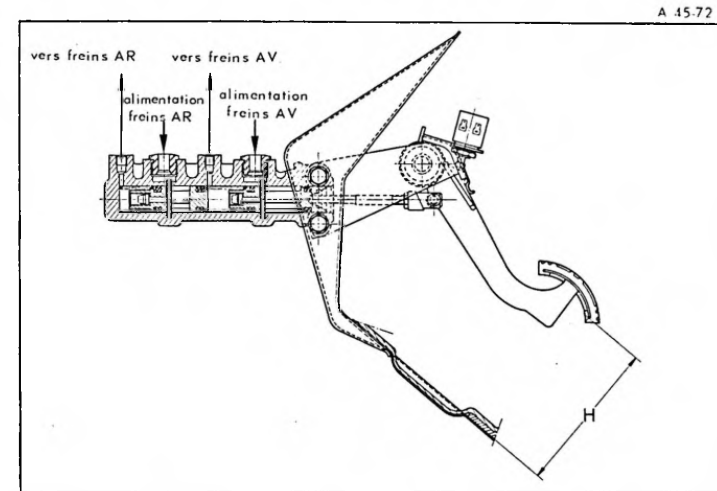


G.45.2

c) Commande mécanique de frein principal :

Le rapport de démultiplication à la pédale ayant été modifié, un nouveau pédalier a été créé.

La distance entre la pédale et le plancher a évolué : $H = 143 \pm 4$ mm



A.45.72

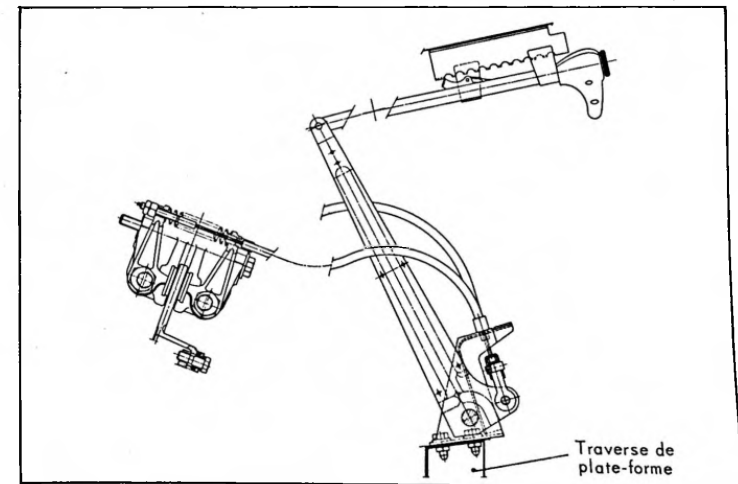
d) Commande mécanique de frein de secours :

Une tirette de frein à main (restant identique à celle des véhicules antérieurs) commande directement un palonnier fixé sur la plate-forme. Ce palonnier agit sur deux câbles qui entraînent simultanément les leviers des deux blocs de freinage.

Le réglage des câbles s'effectue en positionnant correctement les excentriques du frein de secours sur l'étrier.

COMMANDE COMPLETE DE FREIN DE SECOURS

A.45-76



B - Partie hydraulique

a) Maître-cylindre

Les deux types de maître-cylindre, simple et double circuit, ne diffèrent des maître-cylindres AMI 8 que par le diamètre des vis de fixation sur pédalier ($\phi = 10$ mm au lieu de $\phi = 8$ mm) et filetage Norme ISO (M 10 pas 100) sur les raccords d'alimentation des freins avant et arrière.

Le liquide de frein employé étant du LHM, les coupelles et les clapets sont identiques à l'AMI 8.

MAITRE-CYLINDRE	N° P.R.
Simple circuit	75 515 983
Double circuit	75 515 982

b) Réservoir de liquide de frein :

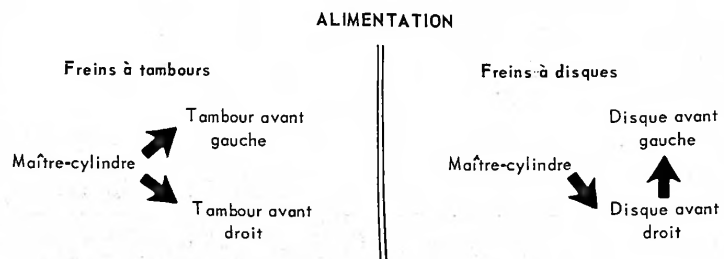
- Dyane 6 : - *double circuit* : Montage du réservoir couleur verte de l'AMI 8
- *simple circuit* : Création d'un réservoir spécifique
- Méhari : - Les bocaux en verre restent inchangés mais les manchons caoutchouc et bouchons sont prévus pour l'huile minérale.

c) Cylindre de roue arrière :

- Diamètre intérieur = 16 mm
- Les pistons sont montés avec des joints toriques acceptant le LHM.
- Que ce soit, double ou simple circuit, Dyane 6 ou Méhari, les cylindres de roue arrière sont les mêmes,
- Les raccords hydrauliques sont à la Norme ISO (M 10 pas 100).
- Numéro de P.R. du cylindre de roue arrière : 75 515 981

d) Circuit de freins

Alors que l'alimentation des freins avant à tambour de Dyane et Méhari est du type, *alimentation en parallèle*, celle des freins à disques est du type *série*, soit :



C - Modifications annexes dérivées du montage des freins à disques

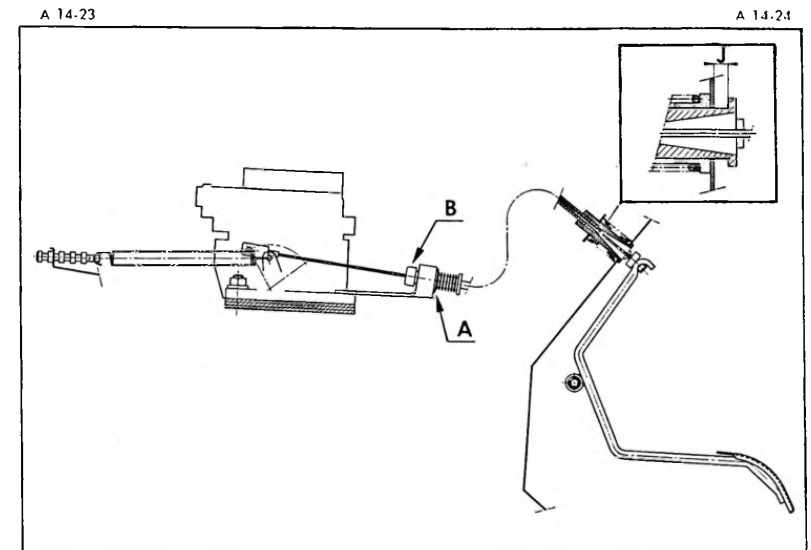
a) Boîte de vitesses :

Les carters sont différents des modèles précédents par la présence de filetages permettant le montage des vis de fixation d'étrier.

Les paliers de sortie de BV sont ceux de l'AMI 8.

b) Commande d'accélérateur :

- Méhari : La commande par tringle est inchangée
- Dyane : La commande est du type à câble comme sur l'AMI 8, la GS ou la CX. Cela a nécessité la création d'un nouveau pédalier avec pédale suspendue.



Réglage : Par action sur la pédale d'accélérateur, amener le (ou les) papillon (s) du carburateur en position pleine ouverture.

La distance entre la pédale et le plancher doit être de 5 mm.

Cette cote est obtenue par déplacement de l'épingle A dans les gorges de la butée de gaine B.

Dans ces conditions, vérifier qu'il existe un jeu J, tel que $J = 2$ mm mini, ressort à spires non jointives.

c) Carburateur :

- Méhari : La Méhari conserve son carburateur monocorps.
- Dyane : La Dyane adopte le même type de commande que l'AMI 8 et reçoit le même carburateur

Embrayage mécanique : SOLEX 26/35 CSIC repère 197

Embrayage centrifuge : SOLEX 26/35 SCIC repère 198

d) Filtre à air :

- Méhari : Inchangé
- Dyane : La Dyane (sauf PO) adopte le filtre à air plastique type LN

e) Ecran d'échappement :

- Méhari et Dyane :

Au niveau de l'échangeur, la protection du câble de frein à main, côté gauche, est réalisée par le montage de l'écran AMI 8.

f) Plate-forme :

- Méhari et Dyane :

Le montage du palonnier de frein de secours a nécessité la création d'une plate-forme possédant une nouvelle traverse avant.

g) Tablier et plancher de pédales :

- Dyane :

Le câble d'accélérateur demande une nouvelle fixation sur le tablier.

Sur le plancher de pédales, le pontet soudé d'articulation de pédale est supprimé.

h) Armature de caisse :

- Méhari

Création d'un nouveau support avant de caisse, les deux jambes de force au niveau de la fixation du pédalier étant modifiées.

II. CEINTURES A RETRACTEUR

Cette modification concerne les pays suivants : Allemagne de l'Ouest - Belgique - Danemark - Finlande - France - Italie - Réunion - Suisse.

Depuis Juillet 1977, le montage des ceintures de sécurité s'opère, de série, comme suit :

Montage des ceintures de sécurité (En série)		
	Ceintures rétractables	Ceintures fixes
VOITURES PARTICULIERES	2 CV { 2 CV Spécial 2 CV 4 2 CV 6 Dyane AMI 8 { Berline Break	Méhari (2 + 2) (ventrale 2 points)
UTILITAIRES	AMI 8 Service	Méhari 2 places (ventrale 2 points) Camionnettes { 250 400

Les ceintures à rétracteur nécessitent selon les types de véhicules deux points d'ancrage (2 CV), deux points et un trou pilote (Dyane), trois points (AMI 8 Berline - Break) au niveau de la partie inférieure du pied milieu.

En conséquence, les brancards de caisse sont modifiés et comportent désormais un renfort intérieur permettant de monter le boîtier et le point fixe de la ceinture de part et d'autre du pied milieu.

Sur Méhari, le montage de ceintures deux points a demandé la création :

- d'un nouveau support arrière de caisse comportant les points d'ancrage latéraux,
- d'une nouvelle caisse permettant l'accès à ces points d'ancrage.

Sur Camionnettes 250 et 400, le montage des ceintures fixes trois points a nécessité la pose de deux supports sur les passages de roue permettant de surélever les points d'ancrage latéraux supérieurs.

NOTA : Le montage des ceintures à rétracteur s'accompagne d'une modification des sièges de façon à présenter un encombrement réduit en largeur.

III. CALANDRE DÉMONTABLE

Depuis Juillet 1977, la façade avant de la Méhari se compose de deux parties, permettant ainsi un accès rapide à la face avant du moteur.

La calandre, en forme de panneau rectangulaire, est fixée sur la façade par huit vis à tôle et écrous-clips.

Cette modification a nécessité la création :

- d'une façade avant,
- d'un capot,
- d'une tôle de ski,
- de nouveaux clignotants.

NOTA : Par souci de symétrie, le profil des pare-chocs arrière a évolué pour correspondre au nouvel habillage avant.

IV. DIRECTION (Rappel)

Depuis le 30 Avril 1977, la direction à démultiplication augmentée est montée sur les 2 CV Spécial et Méhari.

A ce jour, tous les modèles « A », sans exception, bénéficient donc, de cette amélioration.